



CONVENTION D'APPLICATION TERRITORIALE

QPV – CRONENBOURG

Direction de Projet QPV Cronenbourg HautePierre Hohberg

Direction de Proximité Cronenbourg HautePierre Poteries Hohberg

SOMMAIRE

1) Méthodologie : l'élaboration des conventions territoriales	Page 3
2) Note stratégique présentant les enjeux du QPV	Page 5
3) Arbre des objectifs : enjeux, objectifs stratégiques, objectifs opérationnels	Page 6
4) Tableaux précisant les objectifs opérationnels	Page 13
Annexe : diagnostic du QPV	Page 37

METHODOLOGIE

Le document cadre du Contrat de Ville proposait en annexe les « cahiers de quartier QPV », élaborés de septembre 2014 à janvier 2015. Ces documents présentent, par quartier prioritaire, des chiffres clés, un diagnostic quantitatif et qualitatif ainsi que des enjeux prioritaires partagés.

Pour aboutir, à partir de ces documents, à des conventions territoriales partagées et opérationnelles, plusieurs étapes de travail partenarial ont été nécessaires.

A partir de mai 2015, les cahiers de quartier ont été retravaillés avec deux types d'acteurs :

- les acteurs de terrain (associatifs et institutionnels) de chaque QPV, réunis lors d'Ateliers territoriaux de partenaires (ATP) « politique de la ville ».
- les partenaires signataires du Contrat de Ville, réunis au sein de « groupes territoriaux ». Le groupe territorial est l'instance territoriale technique du Contrat de Ville à l'échelle d'un QPV, ou d'un regroupement de QPV proches. Cette instance est notamment chargée de veiller à la mise en œuvre des conventions territoriales.

D'avril à juillet 2015, une démarche de concertation menée par la ville auprès des habitants des quartiers prioritaires a permis de recueillir leurs contributions : forces/faiblesses des quartiers et pistes d'action. Les formats de rencontre avec les habitants étaient variés : forums, temps sur les marchés, sorties d'école, présence en pied d'immeuble et lors de moments festifs, démarches de porte à porte, etc.

À la fin de l'été, les cahiers de quartier alimentés des contributions des habitants et des acteurs de terrain ont été consolidés par les directions de QPV, en lien avec la mission Contrat de Ville, la mission Démocratie Locale et les délégués-es du Préfet. Les documents ont à cette occasion été structurés comme suit :

- orientations stratégiques (enjeux)
- objectifs stratégiques
- objectifs opérationnels
- pistes d'actions le cas échéant.

En septembre 2015, de nouvelles réunions des groupes territoriaux avec les partenaires signataires ont permis de partager les versions consolidées des cahiers de quartier.

En octobre 2015, une dernière série d'Ateliers territoriaux de partenaires « politique de la ville » a eu lieu et visait à préciser, pour chaque objectif opérationnel :

- les résultats attendus
- la ou les cibles : territoires, publics bénéficiaires, acteurs clé
- des indications de délais et de calendrier
- des marqueurs de progrès.

Suite à ce travail opérationnel, les partenaires signataires ont pu faire part de leurs amendements aux projets de conventions territoriales.

Les comités de suivi QPV de janvier 2016 seront l'occasion pour les partenaires signataires de réaffirmer leurs engagements dans les quartiers, sur des priorités largement partagées.

Le 1^{er} trimestre 2016 sera également l'occasion d'un travail de croisement entre conventions territoriales et conventions thématiques.

Objectif des conventions d'application territoriale

- Présenter de manière synthétique les enjeux prioritaires du QPV
- Permettre une lecture claire des objectifs stratégiques et opérationnels liés à ces enjeux
- Préparer l'étape de mise en œuvre des objectifs, par une clarification des résultats attendus, des cibles, des délais et des marqueurs de progrès.

NOTE STRATEGIQUE

Contexte

Le QPV de Cronenbourg est situé en bordure du campus du CNRS et de l'Université, de l'Espace Européen de l'Entreprise de Schiltigheim, du Marché Gare et du Parc de la Bergerie, qui offrent des possibilités de synergies pour le développement du quartier.

Il fait l'objet par ailleurs d'une importante opération de rénovation urbaine et d'une réhabilitation de l'ensemble du parc social. Des immeubles ont déjà été détruits et la démolition des tours Kepler est prévue pour 2016. Le quartier a été désenclavé et relié au centre ville grâce à l'arrivée du Bus à haut niveau de services (BHNS), qui a créé une mobilité plus aisée des habitants du quartier.

Le quartier se caractérise également par un réseau associatif actif, avec des acteurs de terrain très mobilisés ayant une influence déterminante sur le climat social.

Pour autant, le QPV appelé communément la « Cité nucléaire » souffre d'une mauvaise image, notamment pour ce qui concerne l'insécurité.

Le chômage touche un nombre important d'habitants (30,5% des 15-64ans), et particulièrement les jeunes (44,7%). Plus globalement on note une paupérisation du quartier.

Enjeux

Le programme de renouvellement urbain devrait modifier de manière significative l'aspect du quartier et remodeler l'espace public pour offrir un cadre de vie plus agréable et partagé ; il doit se poursuivre dans le cadre de la réhabilitation du parc social et de la redynamisation d'un cœur de quartier, notamment pour créer une nouvelle dynamique commerciale (commerces de proximité) et procurer aux habitants une offre de services correspondant à leur demande.

La présence du CNRS, de l'Université, d'un regroupement de professions médicales et paramédicales, l'installation future d'un établissement de santé constituent une opportunité pour créer un pôle « santé et sciences » au sein du quartier et une nouvelle identité valorisante. Cela passe de manière incontournable par des liens à établir ou à développer entre les acteurs.

Cet enjeu concourt directement à la mise en place d'une offre de soin accessible et adaptée de même qu'au développement d'actions de prévention de santé à l'attention des habitants.

L'insertion sociale et professionnelle, plus particulièrement des jeunes et des femmes, est un autre enjeu majeur sur le quartier. Des actions multiples et répétées dans la durée autour de l'offre de formation, de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et de la levée des freins à l'emploi (aide sociale, garde d'enfants...) doivent se développer. Le travail en réseau et en complémentarité de tous les acteurs mobilisés autour de l'emploi est primordial.

A ces deux enjeux vitaux (santé et insertion professionnelle) s'ajoute un enjeu de développement personnel, physique et intellectuel des habitants, en direction du public jeune notamment, grâce à un renforcement de l'offre éducative, culturelle, sportive et également à un accompagnement éducatif cohérent.

Enfin les habitants éprouvent le besoin de vivre dans un environnement serein et agréable. Pour cela il est nécessaire de leur garantir un cadre de vie apaisé avec un espace public bien entretenu et adapté à leurs différents besoins.

ENJEUX

1

Un quartier rénové avec et pour les habitants et bien intégré dans la Ville

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Fédérer une dynamique associative, sensibiliser les forces vives et impliquer les habitants autour des projets urbains impactant le quartier

Réussir un renouvellement urbain du quartier répondant aux besoins des habitants

Poursuivre la requalification du quartier

Mettre en œuvre le projet de démolition des tours Kepler

Poursuivre la réhabilitation de l'ensemble du parc social

Poursuivre la réhabilitation des immeubles du parc social

Favoriser la production de logements neufs

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ENJEUX

1

Un quartier rénové avec et pour les habitants et bien intégré dans la Ville

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Mieux intégrer le QPV dans son environnement proche

Promouvoir le parc de la Bergerie à l'échelle de la Ville de Strasbourg

Intervenir sur les parcours résidentiels des habitants

Favoriser les parcours résidentiels ascendants pour les locataires du parc social

Identifier les séniors du quartier susceptibles d'intégrer la future résidence pour personnes âgées place de Haldenbourg

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ENJEUX

2

**Un cadre de vie agréable
et des services de
proximité installés en
fonction des besoins des
habitants**

OBJECTIFS STRATEGIQUES

**Renforcer les
commerces et
services existants
en améliorant
l'attractivité du
quartier, en
développant une
offre commerciale
de proximité
qualitative par
l'encouragement
des initiatives
privées et le
développement de
l'économie sociale
et solidaire**

**En lien avec la
collectivité et le
bailleur, avoir une
approche « GUSP »
(Gestion Urbaine et
Sociale de
Proximité)**

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Exploiter les opportunités offertes par l'acquisition des cellules commerciales de la Barre Einstein pour mener des projets de développement économique et d'accès aux services

Créer un Point Multi-services (services divers : point de retrait d'argent, affranchissement courrier, boîte aux lettres, dépôt de plaintes...)

Veiller à la réimplantation des commerces de proximité

Articuler l'intervention des différents acteurs

Impliquer les habitants pour les sensibiliser à la propreté et à l'environnement, et contribuer à la lutte contre les incivilités

Veiller aux aménagements pour faciliter l'entretien des espaces

ENJEUX

2

**Un cadre de vie agréable
et des services de
proximité installés en
fonction des besoins des
habitants**

OBJECTIFS STRATEGIQUES

**Poursuivre la
rénovation des
équipements
publics**

**Porter une attention
particulière à
l'attractivité du
quartier,
notamment en lien
avec les
équipements et
structures à
proximité (EPSAN,
CNRS, Institut de
Physique et de
Chimie de
Strasbourg, Ecole
Européenne de
Chimie, IUT Louis
Pasteur...)**

**Développer des
lieux de convivialité
et des animations
de façon à faciliter
le « vivre
ensemble »**

**Améliorer la
sécurité des
habitants**

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Développer les synergies entre ces structures et les acteurs de proximité (établissements scolaires et associations du quartier)

Travailler sur l'image du quartier par une valorisation de ce qui s'y passe

Permettre aux habitants de pouvoir se retrouver dans des lieux conviviaux

Permettre aux habitants de se déplacer en toute sérénité

ENJEUX

3

Une insertion sociale et professionnelle réussie pour les habitants, jeunes et femmes notamment

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Favoriser l'adéquation entre l'offre d'emploi et les profils des demandeurs d'emploi

Développer le réseau d'accompagnement des demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, vers la formation et l'emploi ; les rendre acteurs de leur avenir

Dynamiser le quartier en veillant au développement de l'activité économique

Améliorer la prise en charge des nouvelles populations dès leur arrivée et dans le temps pour favoriser leur insertion sociale, culturelle et professionnelle

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Développer les liens avec les entreprises (Espace européen de l'entreprise, Parc des Forges, Marché Gare...)

Renforcer les actions de formation qualifiantes facilitant l'adéquation entre offre et demande d'emploi (formations « adaptations au poste » du Pôle Emploi, formations qualifiantes du Conseil Régional...)

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des habitants en les accompagnant dans leur vie quotidienne

Assurer un meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi, notamment des jeunes

Inciter des entrepreneurs à s'installer au cœur du quartier cf : petits commerces... (délocalisation, antenne, création...)

Faire en sorte que le développement de l'activité économique se traduise par des créations d'emplois

Développer des leviers pour l'insertion sociale et professionnelle (maîtrise de la langue, citoyenneté, découverte du monde environnant...)

ENJEUX

4

Une offre de santé accessible et adaptée et des actions de prévention pour les habitants

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Travailler à la mise en place d'un service de santé de proximité type Maison urbaine de santé à partir des structures existantes (Pôle médical et paramédical place de Haldenbourg)

Au-delà des professionnels de santé, continuer à mobiliser les relais associatifs autour des questions de santé cf : ATP Santé

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Créer une dynamique (synergie entre les acteurs) autour de l'offre de santé sur le quartier

Poursuivre les actions autour de la nutrition (promotion de la pratique d'activités physiques et d'un bon équilibre alimentaire) en s'appuyant sur les structures et dispositifs existants, notamment à destination des enfants et de leurs parents

Développer la mise en réseau des acteurs autour de la santé et multiplier les relais vers les habitants pour faire tomber les clichés autour de l'EPSAN

ENJEUX

5

Une offre riche, variée et accessible dans les domaines de l'Education, du Sport et de la Culture et un accompagnement éducatif cohérent

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Faciliter l'accès à la pratique des sports et aux pratiques culturelles

Faciliter l'accès aux équipements et diversifier l'offre culturelle et sportive, y compris en dehors du quartier (problème du coût du transport) afin d'offrir un choix suffisant aux habitants, notamment aux jeunes

S'appuyer sur des actions artistiques et culturelles comme levier pour associer les habitants aux évolutions du quartier

Accompagner l'accès aux savoirs

Continuer à favoriser la mise en lien des différents acteurs agissant en faveur de l'éducation informelle (éducation populaire, structures associatives...)

Renforcer la sensibilisation à la citoyenneté : de la Petite Enfance aux adultes, susciter l'ouverture aux autres, le mieux vivre ensemble, la mixité, prévenir le risque de repli communautaire

Pacifier les relations dans le quartier et susciter l'implication des habitants dans la vie de leur quartier et au-delà

Responsabiliser les jeunes afin qu'ils s'engagent et qu'ils se sentent utiles

Accompagner les parents dans l'éducation

Lutter contre les discriminations

Renforcer le travail sur l'éducation à l'environnement et le respect de l'autre afin de lutter contre les problèmes d'insalubrité, d'incivilité et les nuisances sonores...

Amener les habitants à respecter les espaces communs et l'environnement

Améliorer la GUP, la présence humaine du bailleur et la réactivité

1. UN QUARTIER RENOVE AVEC ET POUR LES HABITANTS ET BIEN INTEGRE DANS LA VILLE

Objectif stratégique 1 : Fédérer une dynamique associative, sensibiliser les forces vives et impliquer les habitants autour des projets urbains impactant le quartier

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Réussir un renouvellement urbain du quartier répondant aux besoins des habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ satisfaction des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les habitants impactés par la rénovation urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de Ville (2015-2020) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre et typologie des personnes présentes lors des forums et réunions de concertations; nombre de projets transversaux incluant des habitants pour participer à la démarche de réflexions sur les projets urbains; ▪ nombre de personnes rencontrées in situ 	

Objectif stratégique 2 : Poursuivre la requalification du quartier

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Poursuivre la requalification du quartier en intervenant sur le secteur des tours	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démolition Tours Kepler ▪ d'éviter un effet de décrochement sur un secteur non traité dans le cadre de l'ANRU 1 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ patrimoine CUS Habitat ▪ habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ réunions d'information des habitants, ▪ démarche de relogement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compétence CUS Habitat

Objectif stratégique 3 : Poursuivre la réhabilitation de l'ensemble du parc social

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Poursuivre la réhabilitation de l'ensemble du parc social	Poursuite de la réhabilitation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ frange Nord-Ouest du quartier (Secteur Lavoisier, Fresnel, de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ NPNRU 		Compétence Bailleurs Sociaux

		<ul style="list-style-type: none"> Lalande) ▪ habitants 			
favoriser la production de logements neufs	Constructions de logements neufs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ îlot Becquerel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ NPNRU 		Compétence Bailleurs Sociaux

Objectif stratégique 4 : Mieux intégrer le QPV dans son environnement proche

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Promouvoir le parc de la Bergerie à l'échelle de la Ville de Strasbourg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ favoriser la mixité sociale dans le parc de la Bergerie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ensemble des habitants de la Ville de Strasbourg 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre de manifestations et d'actions ayant un rayonnement sur l'ensemble de la Ville de Strasbourg 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ moderniser le parc avec davantage de jeux pour les enfants, des bancs, ▪ remettre en fonction la fontaine, ▪ installer un kiosque à musique, ▪ communiquer sur l'offre existante, ▪ développer les lignes de transports inter-quartiers (Cronenbourg / Montagne Verte-Koenigshoffen)...

Objectif stratégique 5 : Intervenir sur les parcours résidentiels des habitants

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Favoriser les parcours résidentiels ascendants pour les locataires du parc social</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un parcours résidentiel adapté aux besoins et attentes des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Locataires du parc social et privé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure connaissance des besoins des habitants et nombre de personnes accompagnées dans le parcours résidentiel ascendant 	
<p>Identifier les séniors du quartier susceptibles d'intégrer la future résidence pour personnes âgées place de Haldenbourg</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hébergement de personnes âgées du quartier dans la future résidence de la place de Haldenbourg 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les séniors du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes du quartier ayant intégré la résidence sénior 	

2. UN CADRE DE VIE AGREABLE ET DES SERVICES DE PROXIMITE INSTALLE EN FONCTION DES BESOINS DES HABITANTS

Objectif stratégique 1 : Renforcer les commerces et services existants en améliorant l'attractivité du quartier, en développant une offre commerciale de proximité qualitative par l'encouragement des initiatives privées et le développement de l'économie sociale et solidaire

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Exploiter les opportunités offertes par l'acquisition des cellules commerciales de la Barre Einstein pour mener des projets de développement économique et d'accès aux services	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une offre de services correspondant aux besoins et attentes des habitants et usagers du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cellules commerciales de la Barre Einstein, ▪ secteur Haldembourg 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Satisfaction des habitants et des usagers du quartier; ▪ nombre de commerces ou d'activités répondant aux besoins et aux attentes 	
Créer un Point Multiservices	<ul style="list-style-type: none"> ▪ répondre aux besoins des habitants et leur apporter des services de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ habitants et usagers du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un point Multiservices 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ services divers : point de retrait d'argent, affranchissement courrier, boîte aux lettres, dépôt de plaintes,.
Veiller à la réimplantation des commerces de proximité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ répondre aux besoins des habitants notamment ceux à mobilité réduite 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ habitants et usagers du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre de petits commerces 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ épicerie, ...

Objectif stratégique 2 : en lien avec la collectivité et le bailleur, avoir une approche «GUSP» (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité)

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
articuler l'intervention des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des interventions cohérentes entre les différents acteurs de la GUSP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bailleurs, services de la Collectivité et habitants ▪ Secteurs rénovés et impactés par une prochaine rénovation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement du maillage d'acteurs existants ; mise en place d'un outil commun; amélioration du tri sélectif ; qualité et nombre d'interventions d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clarifier le domaine public et le domaine privé pour une meilleure gestion de ces espaces ▪ Mieux communiquer sur les dates et la fréquence de ramassage des encombrants ▪ Intensifier la fréquence de passage d'une entreprise externe pour régler le problème des nuisibles (cafards, rats,...)
impliquer les habitants pour les sensibiliser à la propreté et à l'environnement, et contribuer à la lutte contre les incivilités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des espaces publics plus propres et un environnement respecté 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Habitants des secteurs rénovés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des interventions des services, moins de déchets sur la voie publique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions de communication pédagogique autour de l'environnement
veiller aux aménagements pour faciliter l'entretien des	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des espaces publics plus propres et un environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Territoire du QPV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des interventions des services, moins de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Davantage de poubelles dans l'espace public ▪ Nouveaux équipements

espaces	respecté			déchets sur la voie publique	pour les ordures ménagères et utilisation des anciens locaux poubelles pour ranger les vélos (ex. rue du Loess, manque de locaux pour les vélos)
---------	----------	--	--	------------------------------	--

Objectif stratégique 3 : Poursuivre la rénovation des équipements publics

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Poursuivre la rénovation des équipements publics	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre de vie plus agréable et plus fonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire du QPV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Satisfaction des habitants et des usagers du quartier; 	<i>En attente de la validation du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI)</i>

Objectif stratégique 4 : Porter une attention particulière à l'attractivité du quartier en lien avec les équipements et structures à proximité (EPSAN, CNRS, Institut de Physique et de Chimie de Strasbourg, Ecole Européenne de Chimie, IUT Louis Pasteur...)

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Développer les synergies entre ces structures et les acteurs de	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des synergies entre les grands établissements du quartier et 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les grands établissements du quartier (EPSAN, 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un maillage d'acteurs; 	

<p>proximité (établissements scolaires et associations du quartier)</p>	<p>les acteurs de proximité au bénéfice des habitants du quartier</p>	<p>CNRS, Institut de Physique et de Chimie de Strasbourg, Ecole Européenne de Chimie, IUT Louis Pasteur...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les acteurs de proximité (établissements scolaires et associations du quartier) 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'actions communes ayant permis de renforcer l'attractivité du quartier 	
<p>Travailler sur l'image du quartier par une valorisation de ce qui s'y passe</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ bonne communication 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les habitants du quartier et du Centre Ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des refus de la part des personnes n'habitant pas le quartier d'y venir (ex. livreur de pizza) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valorisation d'actions mises en place par le Collège par une bonne communication par les collégiens eux-mêmes (« Les cordées de la réussite », expositions dans le quartier...) ▪ Changer de nom : rebaptiser la «Cité Nucléaire » en « Cité des sciences »

Objectif stratégique 5 : Développer des lieux de convivialité et des animations de façon à faciliter le « vivre ensemble »

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Permettre aux habitants de pouvoir se retrouver dans des lieux conviviaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ davantage de convivialité et d'animations organisées par les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Usagers du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de Ville avec point annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre de lieux, d'animations apportant de la convivialité sur le quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ aménagement complémentaire du Parc de la Bergerie, aménagement de la place Arago, aménagement de squares, ▪ développement et diversification des aires de jeux, ▪ création d'un lieu de convivialité mutualisé entre plusieurs associations, ▪ mise à disposition de salles pour les fêtes familiales, ▪ installation d'un salon de thé, ▪ mobilier urbain adapté notamment pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées, ▪ accueillir dans chaque immeuble les nouveaux arrivants ...

Objectif stratégique 6 : Améliorer la sécurité des habitants

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Permettre aux habitants de se déplacer en toute sérénité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ diminution de la vitesse et des stationnements dangereux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Usagers du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de Ville avec point annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une circulation apaisée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ créer des aménagements pour réduire la vitesse (Zone 30, ralentisseurs...) ▪ renforcer le marquage au sol et les panneaux de signalisation pour faire respecter les pistes cyclables, ▪ présence policière accrue, davantage de vidéosurveillance, ▪ sécuriser la sortie des écoles, ▪ actions de sensibilisation en direction des parents pour qu'ils ne prennent pas systématiquement leurs voitures, présence d'un concierge dans certains immeubles, ▪ meilleur éclairage notamment des cheminements dans le parc...

3. UNE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE REUSSIE POUR LES HABITANTS, JEUNES ET FEMMES NOTAMMENT

Objectif stratégique 1 : Favoriser l'adéquation entre l'offre d'emploi et les profils des demandeurs d'emploi

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Développer les liens avec les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une connaissance fine des besoins des entreprises ▪ Des opportunités de stages et d'emplois, entre autres pour les habitants de Cronenbourg 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprises (Espace européen de l'entreprise, Parc des Forges, Marché Gare...), ▪ Pôle Emploi, ▪ Mission Locale ▪ acteurs du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Davantage de lisibilité des profils recherchés par les entreprises du secteur ▪ Nombre d'emplois, de stages, de personnes embauchées, les types de contrat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des niveaux de qualification demandés par les entreprises ; envoi d'un mailing aux entreprises afin de récolter leurs besoins (stages, emplois saisonniers ou CDD/ CDI) ▪ Repérage par chaque partenaire des personnes pouvant répondre aux besoins identifiés ▪ Organisation d'un job dating
Renforcer les actions de formation qualifiantes facilitant l'adéquation entre offre et demande d'emploi (formations « adaptations au poste » du Pôle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des demandeurs d'emploi ayant une qualification adaptée à l'offre d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil Régional, Pôle Emploi, Mission Locale, établissements scolaires, organismes de formation, OPCA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adaptation des formations proposées à l'offre d'emploi (amélioration de la réactivité en fonction de l'évolution des offres d'emploi) ▪ Nombre de demandeurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les besoins des entreprises : une formation pourquoi ? ▪ Faire le point sur l'existant en formation (Formations Région, Pôle Emploi et autres) ▪ Informer tous les acteurs de l'emploi dont les associations, de tous les dispositifs qui existent et qui sont des leviers à l'insertion professionnelle

Emploi, formations qualifiantes du Conseil Régional...)		(Organismes paritaires collecteurs agréés)		<ul style="list-style-type: none"> d'emploi ayant trouvé un emploi suite à une formation ▪ Diminution des demandeurs d'emploi grâce à une formation adaptée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les formations en alternance : apprentissages/ contrats de professionnalisation
--	--	--	--	---	--

Objectif stratégique 2 : Développer le réseau d'accompagnement des demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, vers la formation et l'emploi ; les rendre acteurs de leur avenir

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des habitants en les accompagnants dans leur vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La levée de freins à l'insertion sociale et professionnelle dans la vie quotidienne ▪ Des habitants en capacité de s'impliquer dans une recherche de formation et/ ou d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Habitants de Cronenbourg en difficulté dans leur vie quotidienne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de personnes en grande difficulté dans leur vie quotidienne ▪ Davantage de personnes en recherche active de formation et/ ou d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bien communiquer sur les services d'aide proposés (alimentation, vestiaire, lutte contre l'isolement...) ▪ Adapter les aides proposées aux besoins des personnes en grande difficulté
Assurer un	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des demandeurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation à 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aller vers les jeunes ; identifier

<p>meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi, notamment des jeunes</p>	<p>d'emploi mobilisés dans leur recherche d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des demandeurs d'emploi en capacité de postuler : rédaction du CV / présentation/ stratégie de recherche ▪ Des demandeurs d'emploi ayant des profils correspondant aux offres d'emploi 	<p>de l'insertion et de l'emploi</p>	<p>Contrat de Ville avec bilan annuel</p>	<p>faire sur des cohortes, nombre de demandeurs d'emploi inscrits à la Mission Locale et au Pôle Emploi et nombre d'entretiens proposés à chaque demandeur d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins d'absentéisme aux rendez-vous de la Mission Locale et du Pôle Emploi ▪ nombre d'entretiens fructueux avec un emploi ▪ moins de postes non pourvus 	<p>avec eux les différentes offres de service (tous les dispositifs existants et comment les actionner) et les incontournables de la recherche d'emploi et du projet professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler sur le savoir être « trame commune ou cahier des charges commun à tous les acteurs » ▪ Envisager des formations pour la maîtrise des outils numériques qui facilitent la recherche d'emploi ▪ développer les structures intermédiaires : chantiers éducatifs, entreprises d'insertion...
---	--	--------------------------------------	---	---	--

Objectif stratégique 3 : Dynamiser le quartier en veillant au développement de l'activité économique

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
inciter des entrepreneurs à s'installer au cœur du quartier cf : petits commerces... (délocalisation, antenne, création...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Davantage de commerces et d'activités au cœur du QPV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Porteurs de projets / entrepreneurs et structures d'accompagnement à la création d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ installation de nouvelles entreprises, commerces et activités au cœur du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ C'est en lien avec les conditions d'accueil (bâtiments et aménagement cf : orientation stratégique 1) ▪ Question du devenir des anciens locaux de la PN
faire en sorte que le développement de l'activité économique se traduise par des créations d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un développement de l'activité économique, créateur d'emplois 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrepreneurs, structures d'accompagnement à la création d'entreprises, acteurs de l'insertion et de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre d'emplois créés 	Accompagner et soutenir les projets générateurs d'emploi

Objectif stratégique 4 : Améliorer la prise en charge des nouvelles populations dès leur arrivée et dans le temps pour favoriser leur insertion sociale, culturelle et professionnelle

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Développer des leviers pour l'insertion sociale et professionnelle (maîtrise de la langue, citoyenneté, découverte du monde environnant...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une insertion sociale et professionnelle des nouvelles populations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les nouvelles populations, ▪ les intervenants spécialisés auprès de ces populations (CADA, Croix Rouge / UDA, CIR...) ▪ les acteurs du quartier en relais et en complément 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise de la langue ▪ De bonnes relations de voisinage ▪ Intégration scolaire réussie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Procédure longue pour la demande d'asile (11 mois) : accompagnement par les CADA : logement mis à disposition et indemnité journalière; en moyenne, 40% de réponses positives au terme de la procédure.

4. UNE OFFRE DE SANTE ACCESSIBLE ET ADAPTEE ET DES ACTIONS DE PREVENTION POUR LES HABITANTS

Objectif stratégique 1 : Travailler à la mise en place d'un service de santé de proximité type Maison urbaine de santé à partir des structures existantes (Pôle médical et paramédical place de Haldenbourg), de celles à venir (EPSAN), tout en assurant une articulation avec les professionnels de santé du quartier et les services de la Ville

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Créer une dynamique (synergie entre les acteurs) autour de l'offre de santé sur le quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une offre de santé plus complète ▪ Des professionnels de santé qui fonctionnent en réseau 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les professionnels de santé du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de professionnels engagés dans la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une actualisation du diagnostic sur l'état de santé des habitants du quartier; établir clairement les constats : problèmes ophtalmologiques, problèmes dentaires... ▪ Difficultés d'accès à la santé qui vont toucher plus particulièrement les allophones ; ▪ Identifier les professions manquantes au sein la Maison Médicale et favoriser une installation des professionnels de la santé en fonction des besoins des habitants. ▪ Créer un comité de pilotage de préfiguration d'une MUS et une association : élaboration d'un projet de fonctionnement

Objectif stratégique 2 : au-delà des professionnels de santé, continuer à mobiliser les relais associatifs autour des questions de santé

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Poursuivre les actions autour de la nutrition (promotion de la pratique d'activités physiques et d'un bon équilibre alimentaire) en s'appuyant sur les structures et dispositifs existants, notamment à destination des enfants et de leurs parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enfants, ados, parents, structures en contact avec enfants et parents... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un développement des activités et une meilleure information des acteurs sur l'offre d'activités sport/santé et alimentation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre d'actions et augmentation du nombre de participants aux actions_(pratique libre) - Nombre de licenciés dans les associations sportives - Diminution du nombre d'enfants en surpoids - Diminution du nombre de caries dentaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail en réseau dans le cadre de l'ATP Santé ▪ Relayer le message de l'importance d'une alimentation saine et équilibrée en lien avec une activité physique par le biais des différents acteurs de terrain (établissements scolaires, associations sportives et autres...)
<p>Développer la mise en réseau des acteurs autour de la</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une meilleure coordination et communication autour de ces 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les professionnels de santé et les 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de professionnels impliqués dans le réseau ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ éviter de segmenter « santé mentale » et « santé » car tout est lié.

<p>santé mentale et multiplier les relais vers les habitants pour faire tomber les clichés autour de l'EPSAN</p>	<p>questions et une réduction des craintes des habitants par rapport à la venue de l'EPSAN</p>	<p>habitants</p>		<p>bonne coordination des professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas d'incidents autour de l'EPSAN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ C'est au moment de l'ouverture de l'EPSAN, qu'il sera plus pertinent pour les acteurs de travailler en réseau, de communiquer et d'imaginer des actions car les choses seront concrètes pour les habitants mais il faut anticiper et continuer à construire les liens pour être opérationnel le moment venu. ▪ De façon générale, poursuivre l'accompagnement des acteurs du quartier dans le développement des actions de prévention.
---	--	------------------	--	--	---

5. UNE OFFRE RICHE, VARIEE ET ACCESSIBLE DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION, DU SPORT, DE LA CULTURE ET UN ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF COHERENT

Objectif stratégique 1 : faciliter l'accès à la pratique des sports et aux pratiques culturelles

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Faciliter l'accès aux équipements et diversifier l'offre culturelle et sportive, y compris en dehors du quartier (problème du coût du transport) afin d'offrir un choix suffisant aux habitants, notamment aux jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux habitants un meilleur accès au sport et à la culture ▪ Une fréquentation accrue des lieux culturels et sportifs du quartier par les habitants et une meilleure connaissance des équipements du Centre Ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Habitants du QPV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de diversité et de possibilités dans l'offre sportive et culturelle ▪ Augmentation du nombre d'inscriptions dans les activités culturelles, le sport/loisir et les activités sportives 	
S'appuyer sur des actions artistiques et culturelles comme levier pour associer les habitants aux évolutions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une meilleure appropriation par les habitants des évolutions du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les habitants sur les secteurs en chantier et en renouvellement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'actions, nombre de personnes bénéficiaires ▪ Pas de dégradations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour chaque nouvel équipement public construit, 1% du budget alloué devrait être consacré à une action culturelle/artistique. (cf <u>Loi...article 71 du Code des marchés publics</u>)

du quartier				<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de fréquentation des habitants aux actions culturelles ayant lieu dans le cadre des nouvelles réalisations 	
-------------	--	--	--	---	--

Objectif stratégique 2 : accompagner l'accès aux savoirs

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Continuer à favoriser la mise en lien des différents acteurs agissant en faveur de l'éducation informelle (éducation populaire, structures associatives...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lien entre ce qui est fait à l'école et l'offre d'activités par les associations ▪ Inscription à l'année dans des ateliers « sport » et « culture ». 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enfants ▪ Adolescents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ augmentation du nombre d'enfants inscrits dans des ateliers. ▪ nombre d'actions, nombre de personnes impliquées dans les ATP, GEL.... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conforter le travail du Groupe Educatif Local (GEL) ▪ Souvent le frein va être financier : prévoir la mise en place d'une tarification sociale dans toutes les activités extrascolaires

Objectif stratégique 3 : renforcer la sensibilisation à la citoyenneté : de la Petite Enfance aux adultes, susciter l'ouverture aux autres, le mieux vivre ensemble, la mixité, prévenir le risque de repli communautaire

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Pacifier les relations dans le quartier et susciter l'implication des habitants dans la vie de leur quartier et au-delà</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un climat social apaisé dans les immeubles, au collège, dans les espaces publics ▪ des habitants acteurs dans leur quartier et dans leur ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Habitants du QPV et particulièrement les jeunes ▪ les nouveaux arrivants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du contrat de ville avec un bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de violences urbaines et de dégradations ▪ Diminution des conflits de voisinage ▪ Nombre d'événements mis en place à l'initiative des habitants ▪ Nombre d'habitants inscrits dans les instances participatives ou consultatives ▪ Nombre d'habitants participant aux actions collectives ▪ Davantage de dialogue : acteurs de terrain en lien avec les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Distinguer les diverses formes de replis (repli individuel ou pression du milieu : manque de capacité à penser par soi-même) ▪ Actions permettant de développer l'esprit critique, le sentiment d'appartenance à une communauté large (nationale voire européenne) ▪ Développer les possibilités d'accueil de la petite enfance (manque de places en ALM)

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Responsabiliser les jeunes afin qu'ils s'engagent et qu'ils se sentent utiles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un climat social apaisé dans les immeubles, au collège, dans les espaces publics... ▪ De jeunes habitants acteurs dans leur quartier et dans leur ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes habitants du QPV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ durée du Contrat de ville avec un bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ moins de violences urbaines et de dégradations ▪ nombre d'événements mis en place à l'initiative de jeunes habitants ▪ nombre de jeunes habitants inscrits dans les instances participatives ou consultatives ▪ nombre de jeunes habitants participant aux actions collectives 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mobiliser les jeunes dans les actions associatives, les accompagner dans les projets et les choix d'activités ○ Davantage d'animateurs dans la rue et en pied d'immeuble; ○ Développer les projets intergénérationnels (ex . vélo taxi pour permettre à des personnes âgées de faire leurs courses) ○ Travailler avec les parents ○ Inciter les collégiens à communiquer en direction du quartier (ex. expositions)
accompagner les parents dans l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ parents et grands-parents du QPV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ davantage de solidarité entre les adultes, responsabilité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ contrat de ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre d'actions organisées en direction des parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ rencontrer et écouter les parents, développer les lieux et moments permettant aux parents de se rencontrer et d'échanger entre eux (en

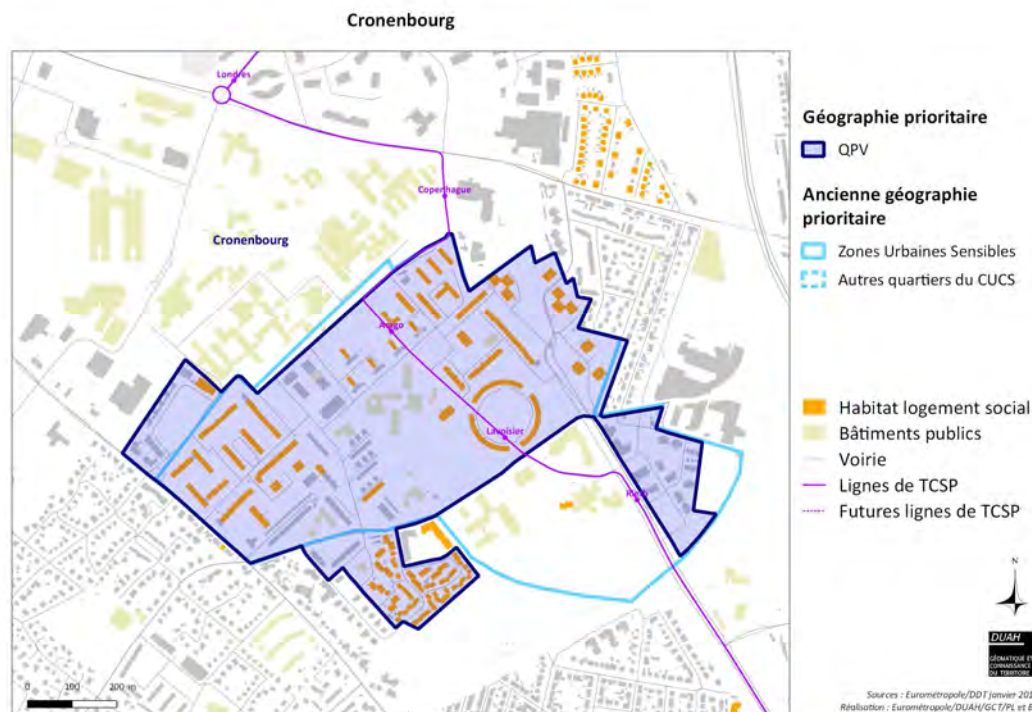
		de l'adulte à l'égard des enfants seuls dans l'espace public (oser intervenir en cas de nécessité)			présence ou non de professionnels) des difficultés rencontrées avec leur enfant,...
--	--	--	--	--	---

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Lutter contre les discriminations	<ul style="list-style-type: none"> habitants, relais associatifs, entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> dans le quartier : tolérance et respect des autres, climat social pacifié; à l'extérieur : plus de facilité d'accès à l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> contrat de ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> davantage de mixité à différents niveaux : culturelle, genre masculin/féminin dans les lieux et les activités ; plus de facilité à l'embauche,... 	<ul style="list-style-type: none"> développer les actions interculturelles qui permettent de découvrir différentes cultures ; témoignages, organisation de rencontres entre voisins ; organiser une fête des cultures ; développer les jardins partagés et les sites de compostage qui permettent les rencontres; communiquer en direction des entreprises

Objectif stratégique 4 : renforcer le travail sur l'éducation à l'environnement et le respect de l'autre afin de lutter contre les problèmes d'insalubrité, d'incivilité et les nuisances sonores...

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
amener les habitants à respecter les espaces communs et l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un quartier propre et agréable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ habitants du QPV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de dégradations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabiliser les habitants en développant les actions de sensibilisation au respect de l'environnement, ▪ Responsabiliser les commerçants du marché, ▪ Développer les actions d'information (ex. mieux communiquer pour la gestion des encombrants)
améliorer la GUSP, la présence humaine du bailleur et la réactivité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un quartier propre et agréable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Habitants du QPV ▪ Bailleurs ▪ Collectivité ▪ associations de locataires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville avec bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de dégradations et moins d'incidents et de dysfonctionnements répertoriés et pris en charge par les bailleurs et les services de l'Eurométropole ▪ Diminution des plaintes et doléances des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le quotidien est très difficile dans certains immeubles et cela nécessiterait la présence d'un gardien ; ▪ Amélioration de la complémentarité des services par une meilleure coordination ; ▪ Meilleure information des habitants.

Annexes : Diagnostic territorial Cronenbourg



Chiffres clé Cronenbourg

	QPV (CGET 2011)	Iris-QPV	Quartier (QPV + Vieux Cronenbourg)	Commune
Population (INSEE, RP 2011)	8 030 hab.	8 466 hab	18 857 hab.	272 222 hab.
Superficie	53,6 ha	-	425 ha	7 805 ha
Revenu fiscal annuel médian par UC ¹ (2011)	8 700 €	9 174 €	15 663€	16 865 €
Évolution du revenu fiscal (2001 à 2011)	-	+ 8,7 %	+ 18,3%	+16,50%

¹ Unité de Consommation : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre d'un ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités d'UC (1 adulte = 1 UC – 1 personne de 14 ans ou plus = 0,5 UC – 1 enfant de moins de 14 ans = 0,3 UC)

Propos liminaires

Situé au Nord-ouest de Strasbourg, le quartier de Cronembourg est délimité à l'Est par l'autoroute A4 et la voie de chemin de fer, au Nord et à l'Ouest par les communes de Schiltigheim et d'Oberhausbergen, au Sud par le quartier de Koenigshoffen.

Ce quartier hétérogène s'organise en 5 secteurs : Vieux Cronembourg, Saint-Antoine, Cité Nucléaire, Marché Gare et Rotonde.

La Cité Nucléaire, ensemble de logements sociaux, a été construite de 1963 à 1972. Sa population présente des caractéristiques spécifiques proches de la moyenne des grands ensembles : population jeune, fort taux de personnes issues de l'immigration, ménages de grande taille, taux de chômage et de dépendance aux prestations sociales élevés et niveau de qualification moindre.

Le parc de logements sociaux (2454 logements en 2013²) est majoritairement géré par le bailleur CUS Habitat.

Le quartier dispose de nombreux atouts : liaison rapide vers le centre ville, espaces verts, dynamisme de la vie associative, mixité fonctionnelle aux abords du quartier (CNRS, secteur d'activités du Marché gare, Espace européen de l'entreprise sur la commune limitrophe de Schiltigheim), dynamique de la rénovation urbaine engagée en 2011 suite à la signature d'une convention locale d'opérations isolées avec l'ANRU.

Le Projet de rénovation urbaine (PRU) a permis :

1. de désenclaver le territoire (le BHNS³ dessert à présent le centre ville en 10 min) ;
2. d'intervenir sur l'offre de logements : réhabilitation et résidentialisation du parc CUS Habitat, démolition de 128 logements entre 2009 et 2014, développement d'une offre nouvelle de logements sociaux et privés en accession notamment sur des franges qui n'étaient pas urbanisées;
3. d'améliorer sensiblement le cadre de vie pour les habitants.

L'extension de la Zone franche urbaine en 2007 au secteur dit « Hochfelden » a permis l'implantation de nouvelles entreprises et locaux commerciaux le long de la rue d'Hochfelden et la création d'une entrée de quartier renouvelée.

L'intervention urbaine se concentre à présent sur la restructuration du cœur du secteur Cité nucléaire. Cette restructuration sera réalisée notamment par l'ouverture de l'EPSAN⁴ en 2016 et la reconfiguration de la place de Haldembourg et de l'offre commerciale attenante à travers la construction par la société DOMIAL et la LOCUSEM, d'une opération d'ensemble regroupant 2000m² de commerces, une résidence pour personnes âgées de 70 appartements et 17 logements en accession sociale à la propriété à l'angle de la place d'Haldembourg et de la rue Paul Langevin.

Au cœur du faubourg de Cronembourg, de nombreux projets urbains sont en cours : l'Eco quartier des Brasseries Kronembourg, le projet immobilier Bouygues sur ce même site des anciennes Brasseries Kronembourg (Route d'Oberhausbergen) dont la livraison prévisionnelle des logements est prévue pour 2017. Parallèlement, la restructuration de l'entrée de quartier au niveau de la Rotonde est prévue pour cette année, avec une livraison prévisionnelle en 2017.

Face à la dynamique impulsée par ces projets et la rénovation urbaine en cours et face à une hausse du nombre d'habitants, l'enjeu pour le quartier est notamment de disposer d'une offre suffisante en équipements publics (dont scolaires et sportifs).

² Donnée AREAL, RPLS 2013

³ BHNS : Bus à haut niveau de services

⁴ EPSAN : Etablissement public de santé alsace nord

Le croisement des diagnostics⁵ révèle une paupérisation croissante des habitants de la Cité Nucléaire, malgré un cadre de vie urbain sensiblement amélioré. Ce phénomène touche notamment les jeunes et les nouvelles populations.

Note : dans les territoires en rénovation urbaine, les indicateurs statistiques doivent être analysés en lien étroit avec les changements structurels liés aux opérations urbaines, au risque d'avoir des éléments de diagnostic biaisés.

Par exemple, pour une baisse démographique mise en lumière par les indicateurs INSEE, il faut particulièrement veiller à la temporalité de ces données et connaître en parallèle le calendrier des opérations de démolitions-relogements sur le territoire.

Les constats

En 2010, les démolitions et les relogements liés au Projet de rénovation urbaine étaient largement engagés, mais les nouveaux logements sociaux et privés n'étaient pas encore tous livrés, ce qui explique la baisse démographique enregistrée par l'INSEE.

La population est donc plutôt en hausse, tendance qui devrait se renforcer dans les années à venir avec les projets urbains en cours sur le territoire.

Le QPV est caractérisé par une population jeune, une majorité d'ouvriers et une forte proportion d'étrangers.

Les acteurs locaux soulignent que les cours de FLE sont saturés.

Ce que disent les chiffres

Entre 1999 et 2010, une baisse démographique de - 14,5% a été observée sur le territoire (- 5% pour la moyenne des 13 QPV) (données INSEE). Entre 2006 et 2011, ce chiffre devient positif avec une progression de + 2,4% (moyenne QPV : - 3,5%).

496 permis de construire ont été déposés depuis 2010 (PC de plus de 30 logements).

Entre 2004 et 2014, 288 logements sociaux ont été démolis, ce qui représente environ 1000 habitants (*hypothèse de ménages comportant 3 ou 4 personnes en moyenne*).

Parallèlement à cela, 400 logements en accession à la propriété privée et 189 logements sociaux ont été construits, ce qui représente environ 2000 habitants (*même hypothèse*).

Plus d'un habitant sur 4 a entre 0 et 14 ans et les tranches d'âge 15-29 ans et 30-44 ans sont bien représentées.

A noter, les femmes sont légèrement surreprésentées (46,1% d'hommes contre 53,9% de femmes)

⁵ Ce croisement se base sur 3 sources complémentaires: indicateurs chiffrés Etat/ CUS/ partenaires territoriaux, feuilles de route territoriales 2014 des directions de proximité et diagnostics qualitatifs transversaux des 13 QPV de Strasbourg réalisé à l'été 2014

⁶ DUP : déclaration d'utilité publique, procédure administrative permettant d'engager une opération urbaine

Les ouvriers sont surreprésentés (41,6%).
Un habitant sur 5 est étranger.

Presque une famille sur 4 est monoparentale (23,4%) et 8 % des familles comportent 4 enfants ou plus, soit le 3^{ème} taux le plus élevé ex aequo au QPV Hautepierre.

Le territoire a connu une nette amélioration de sa desserte, notamment en TCSP, avec l'ouverture en 2013 de la ligne G (BHNS) Le taux d'équipement en voiture reste pourtant très fort.

Le problème du maillage cyclable, encore insuffisant jusqu'à présent mais identifié comme un objectif du PRU, tendra à se résorber avec l'aménagement programmé de plusieurs pistes cyclables en 2015 -2016.

De plus, un projet associatif de réparation vélo devrait voir le jour en 2016 au RDC de la Barre Einstein (ancienne Poste).

Avec l'arrivée du BHNS en 2013, qui relie la gare et l'Espace Européen de l'Entreprise, la part des usagers des transports en commun à Cronenbourg devrait progressivement augmenter.

Certains commerces/ services ont déménagé ou fermé (Poste repositionnée sur le secteur Hochfelden, supermarché Mutant...), en cœur de quartier, autour de la place de Haldenbourg, ce qui amoindrit actuellement l'offre.

Néanmoins un projet de reconfiguration et de redéploiement des commerces est en cours, avec la mise en œuvre d'une DUP⁶ sur les copropriétés de commerces n°05-09 rue A. Estein et n°04 place d'Haldenbourg.

Une partie de l'offre existante sera transférée dans une nouvelle opération de logements et

81,4% des habitants résident à moins de 500 m d'un arrêt de TCSP (70,7% pour la moyenne des QPV).

66,9% des habitants possèdent une voiture (taux légèrement plus élevé que celui de la moyenne des QPV de Strasbourg)

En 2012, un actif sur 3 se déplaçait en TC à Cronenbourg (avant l'arrivée du BHNS), un taux similaire à celui de la moyenne des QPV.

La part des habitants qui disposent des 7 types de commerces et services dits « de proximité »⁷ s'élève à 46,7%, un taux plutôt satisfaisant, proche du taux de Strasbourg.

⁷ Boulangerie, tabac-presse, supérette ou supermarché, école, pharmacie, médecin, poste

commerces tandis que ceux trop dégradés verront leurs locaux transformés en vue d'accueillir des projets associatifs liés à l'emploi, l'insertion, la culture et la santé.

L'extension de la Zone franche urbaine de Hautepierre au secteur Hochfelden à Cronenbourg en 2007 a permis l'implantation de nouvelles entreprises sur ce secteur et un certain dynamisme économique.

Un projet de Maison Urbaine de Santé a été envisagé par les services de la ville ; cependant, le projet de labellisation et d'accompagnement des médecins de la place d'Haldenbourg n'a pas été véritablement mis en œuvre. Le potentiel offert par ce pôle médical informel ne doit cependant pas être négligé et doit faire l'objet d'un véritable projet autour de la santé.

L'implantation de l'EPSAN pour le 1^{er} semestre 2016 constitue une véritable opportunité pour le territoire.

Le tissu associatif est dense et dynamique et les équipements sportifs sont nombreux.

Les équipements culturels sont moins développés à Cronenbourg qu'à Hautepierre, et les locaux du CSC Victor Schoelcher sont vétustes.

Les initiatives ne manquent pas (restaurant d'insertion le Petit gourmand par exemple), mais elles peinent à se pérenniser et à se déployer, à cause notamment de la lourdeur des dossiers et/ ou du manque de moyens ?

L'insertion professionnelle fait l'objet d'un travail approfondi des acteurs locaux : ATP insertion, présence de Citéslab, actions du Club des partenaires, SIAE, etc.

Malgré cette dynamique locale, les habitants font régulièrement remonter le manque d'offre socioculturelle/ de lieux de rencontre sur le

297 établissements économiques sont recensés en 2014, contre 163 en 2009.

1 médecin pour 1000 habitants (0,98): ce taux élevé s'explique par la présence de l'hôpital de Hautepierre.

territoire.

Cronenbourg présente un turn over des ménages assez faible.

Le PRU a permis une amélioration sensible du cadre de vie.
CUS habitat a engagé une réhabilitation de son parc (Champ de manœuvre réhabilité et réhabilitation à venir sur le secteur Lavoisier/ Fresnel/ De Lalande- 1031 logements locatifs sociaux réhabilités et résidentialisés)
Le secteur des tours Képler reste le point noir en termes de qualité urbaine et de sécurité.

Le chômage touche particulièrement les jeunes et les nouvelles populations, dont une part correspond au public des personnes (très) éloignées de l'emploi.

Les chiffres et le ressenti des acteurs soulignent une précarité sociale « généralisée ».

Le collège Sophie Germain souffre d'une mauvaise image malgré la dynamique de l'équipe et est évité par de nombreux parents du vieux Cronenbourg.

Un ménage sur 2 réside dans son logement depuis 10 ans ou plus et le nombre de ménages installés depuis moins de 2 ans s'élève seulement à 7,9%.

A Cronenbourg, sur les 2402 logements qui ont fait l'objet d'un diagnostic énergie en 2013, 814 présentent des étiquettes E,F,et G, soit une part qui s'élève à 36,4%.
Pourtant, seulement 1 ménage sur 20 est aidé pour l'énergie à Cronenbourg (FSL ou autre aide)

Quasiment la moitié des personnes de 15 ans et plus non scolarisées sont sans diplôme.
Le chômage s'élève à 30,5% pour les 15-64 ans et est très marqué chez les jeunes (44,7 %, un des taux les plus élevés des QPV)
Un salarié sur 3 est précaire (intérim, emploi aidé, stage...)
Un allocataire CAF sur 5 voit ses revenus constitués à 100% des prestations sociales et un habitant sur 5 est bénéficiaire CMUC.

Les chiffres liés au surpoids infantile sont moins alarmants que ceux de Hautepierre mais l'école Perey se distingue par sa part très faible d'enfants indemnes de caries dentaires (22,5%, un chiffre similaire à l'école Ziegelwasser au Neuhof).

Listes des équipements du territoire vécu

Numéro de rue	Nom de la rue	Nom de l'équipement	Catégorie	QPV	Territoire vécu hors QPV
5	rue Jacob Mayer	CRENO : REGIE DE QUARTIER	administratif		X
56	rue du Rieth	MEDIATHEQUE	culturel		X
56	rue du Rieth	CENTRE SOCIO-CULTUREL	socio-culturel		X
15	rue Augustin Fresnel	CENTRE SOCIO-CULTUREL L'AQUARIUM	socio-culturel	X	
6	rue Paul Langevin	ECOLE MATERNELLE PAUL LANGEVIN	enseignement	X	
50	rue du Rieth	COLLEGE SOPHIE GERMAIN	enseignement		X
51	rue du Rieth	GROUPE SCOLAIRE CHARLES ADOLPHE WURTZ	enseignement		X
19	rue du Rieth	ECOLE MATERNELLE MARGUERITE PEREY	enseignement	X	
4	rue Langevin	ECOLE ELEMENTAIRE MARGUERITE PEREY	enseignement	X	
27	rue Lavoisier	ECOLE ELEMENTAIRE PAUL LANGEVIN	enseignement	X	
98	rue de Hochfelden	BUREAU DE POSTE EINSTEIN	administratif		X
175	route de Mittelhausbergen	GROUPE SCOLAIRE GUSTAVE DORE	enseignement		X
100	route de Mittelhausbergen	MAIRIE DE QUARTIER	administratif		X
11	rue Alfred de Vigny	MISSION LOCALE	social		X
9	rue Alfred de Vigny	PÔLE EMPLOI	administratif		X
5	rue Albert Einstein	VIADUQ 67	social	X	
	square Gaston Fleischel	JARDIN PARTAGE "SOUS LE SOLEIL"	social	X	
	rue du Rieth	EGLISE BON PASTEUR	religieux	X	
	rue du Rieth	SYNAGOGUE	religieux	X	
2	rue Paul Langevin	EGLISE PROTESTANTE	religieux	X	
2	rue Paul Langevin	ASSOCIATION LES DISCIPLES	social	X	
27	rue Herschel	CENTRE MEDICO-SOCIAL	social		X
		PRESBYTERE BON PASTEUR	religieux	X	

87	rue de Hochfelden	MAISON DE La PETITE ENFANCE	petite enfance		X
10	rue Marie-Jeanne de Lalande	L.A.P.E. LA PAPOTHEQUE	social	X	
11	rue Augustin Fresnel	CUS HABITAT	social	X	
50	rue du Rieth	STADE EXCES	sportif	X	
	rue du Rieth	GYMNASE DU RIETH	sportif		X
	rue Lavoisier	GYMNASE LANGEVIN	sportif	X	